



**Liste des auditeurs sélectionnés pour la 4<sup>e</sup> session (2019)**  
**de l'Institut du Sénat**

- Mme Lisa BENCHETRIT, étudiante en Master 2 de droit public approfondi, au titre des désignations nationales,
- Mme Emilie BOREL, chargée de formation auprès de l'association des maires de l'Isère, au titre de l'Isère,
- M. Fabrice BOURDEAU, cadre technico-commercial à la direction « Voyages » de la SNCF, au titre de la Seine-et-Marne,
- M. Philippe BRÉGOWY, journaliste à Sud-Ouest, au titre des désignations nationales,
- Mme Nathalie BRUNONI, avocate, au titre du Val-de-Marne,
- M. Pascal CARRANO, directeur général de Vacances Léo Lagrange à Marseille, au titre des désignations nationales,
- M. Aurélien DIZY, responsable du développement du groupe TAGERIM/9HOTEL, au titre des désignations nationales,
- Mme Florence FRERE, représentante en métropole de la Fédération des industries de Nouvelle-Calédonie, au titre de la Nouvelle-Calédonie,
- Mme Clara GRANGEON, secrétaire confédérale et juriste pour la CFDT, au titre des désignations nationales,
- Mme Béatrice GUILLIER, notaire, au titre du Haut-Rhin,
- M. Lucien INAMI, chargé de mission à la direction du développement économique du service « entreprises » de la région Auvergne-Rhône-Alpes, au titre du Rhône,
- M. Pierre MACHU, conservateur en chef du patrimoine, chef de bureau des réseaux territoriaux au service des musées de France à la sous-direction de la politique des musées du ministère de la Culture, au titre des désignations nationales,
- M. Eric MICHOUX, maire d'Epervans, au titre de la Saône-et-Loire,
- M. Maxime MUNCH, étudiant en Master 2 de droit public approfondi, au titre des désignations nationales,
- Mme Stéphanie PIKON, secrétaire générale départementale de l'association de parents de l'enseignement libre, au titre de la Drôme,
- M. David RETORE, agent au conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, mis à disposition du GIP LABOCEA en qualité de correspondant bureautique, au titre de l'Ille-et-Vilaine,
- M. Emmanuel SALAUN, chargé d'études juridiques à l'association des maires du Loiret, au titre du Loiret,
- Mme Mairé SUE, responsable des partenariats et du développement pour la revue *We Demain*, au titre de la Polynésie française,
- M. Yann WANES, directeur du développement de la filière hippique du GIE PMU, au titre des désignations nationales.